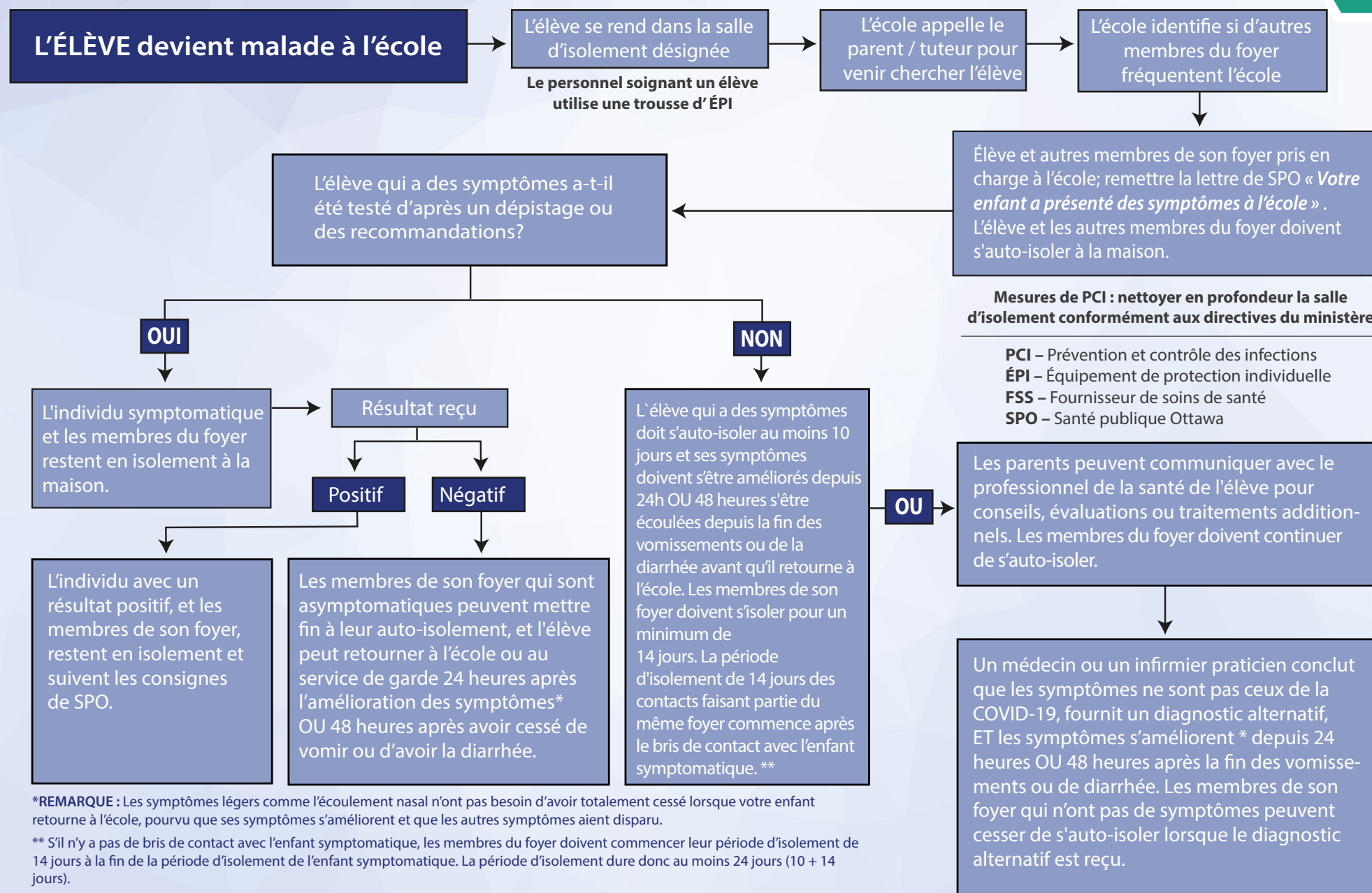


Élève symptomatique à l'école

Guide décisionnel pour l'école

En vigueur à partir du 11 mars 2021



***REMARQUE** : Les symptômes légers comme l'écoulement nasal n'ont pas besoin d'avoir totalement cessé lorsque votre enfant retourne à l'école, pourvu que ses symptômes s'améliorent et que les autres symptômes aient disparu.

** S'il n'y a pas de bris de contact avec l'enfant symptomatique, les membres du foyer doivent commencer leur période d'isolement de 14 jours à la fin de la période d'isolement de l'enfant symptomatique. La période d'isolement dure donc au moins 24 jours (10 + 14 jours).

Ces instructions ne s'appliquent pas aux élèves symptomatiques qui ont été identifiés comme étant des contacts à haut risque d'une personne ayant obtenu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19.